

**Les communiqués semestriels 2000 des sociétés cotées
au premier marché et au Nouveau Marché.**

Le premier marché en bref ...

- * Les sociétés ont publié leurs communiqués en moyenne 73 jours après la clôture de leur premier semestre.
- * La majorité (82 %) des communiqués semestriels sont publiés au cours du troisième mois suivant la clôture du semestre.
- * 55 % des sociétés ont demandé un rapport de contrôle à leur commissaire-reviseur (52 % en 1999).

Introduction

La Commission bancaire et financière a publié trois études (n° 1 - décembre 1997; n° 6 - décembre 1998 et n° 12 - décembre 1999) sur les communiqués semestriels publiés en 1997, 1998 et 1999. Etant donné les modifications de la réglementation intervenues en 1998, seules les données comparables de 1998 ont été prises en considération.

Par ailleurs, quelques émetteurs ont pris l'habitude de publier deux communiqués relatifs à leurs résultats semestriels, le premier étant le plus souvent qualifié de communiqué préliminaire. Pour les besoins de la présente étude, seul le communiqué répondant aux normes de la réglementation a été retenu.

Données relatives au premier marché

L'étude porte sur les communiqués semestriels publiés par 125 sociétés, hors sicafis et pricafs, inscrites au premier marché de la Bourse de Bruxelles.

1. Délais de publication

1.1. Ventilation mensuelle des publications

La répartition des communiqués selon que la publication est intervenue un, deux ou trois mois après la clôture du semestre considéré donne la ventilation suivante :

Tableau 1

	EXERCICE 1999		EXERCICE 2000	
	nombre	%	nombre	%
Publication les 1er & 2ème mois	20	16 %	19	15 %
Publication le 3ème mois	101	80 %	103	83 %
Publication après le 3ème mois	5 ¹	4 %	3	2 %
Total	126	100 %	125	100 %

Pour cette deuxième année d'application des dispositions nouvelles, 98 % des sociétés ont publié leur communiqué semestriel dans le délai réglementaire de trois mois (96 % en 1999). La toute grande majorité des sociétés a publié au cours du 3ème mois, tout comme l'année précédente.

Par ailleurs, on n'enregistre pas de modification sensible du nombre de sociétés publiant leur communiqué semestriel endéans les deux premiers mois.

1.2. Délais moyens de publication

Les délais moyens, exprimés en jours calendrier, pour la période sous revue sont respectivement de :

	1999	2000
Sociétés composant le Bel 20	70 j	64 j.
Sociétés cotées au marché à terme	68 j	68 j.
Sociétés cotées au marché au comptant	80 j	80 j.
Ensemble des sociétés	74 j	73 j.

Les délais moyens, pour cette année 2000, sont restés pratiquement les mêmes que pour 1999, si ce n'est que pour les sociétés composant le Bel 20, le délai est passé de 70 jours à 64 jours.

¹ Dont une société ayant publié avant modification de l'arrêté royal.

2. Vérification des données comptables par le commissaire-reviseur

Les communiqués ont été classés en trois catégories², soit respectivement :

Tableau 3

	1998		1999		2000	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Communiqués avec rapport du CR	51	40 %	65	52 %	69	55 %
Communiqués avec mention “non audité”	71	56 %	58	46 %	52	42 %
Communiqués sans mention	5	4 %	2	2 %	4	3 %
Total	127	100 %	125	100 %	125	100 %

L'examen du tableau nous montre que l'intervention du commissaire-reviseur se renforce. On constate en effet que le nombre de sociétés ayant eu recours à la vérification de leurs chiffres semestriels est en légère hausse par rapport à l'année précédente (55 % en 2000 par rapport à 52 % en 1999). La hausse est moins prononcée que l'année dernière (52 % en 1999 par rapport à 40 % en 1998).

3. Données comptables sur les résultats

On notera tout d'abord que les données comptables ont été présentées sous forme de tableau dans 99 % des cas.

Les tableaux 4 et 5 ci-après résultent d'une analyse plus détaillée du contenu des communiqués semestriels selon les grands agrégats comptables.

L'arrêté royal du 17 décembre 1998 a introduit l'obligation de publier un contenu minimum en ce qui concerne les données comptables (les sept données reprises dans le tableau 4 ci-après). Certaines données ne sont toutefois pas adaptées à l'activité spécifique de certaines sociétés (banques, cas particuliers, ...). Les sociétés en question ne sont pas reprises dans les tableaux suivants. En outre, un certain nombre de sociétés à portefeuille utilisent le schéma optionnel³. Dans sa circulaire de décembre 1999⁴, la Commission bancaire et financière a établi un schéma pour les communiqués de ces sociétés.

L'analyse des données comptables a dès lors été faite selon le schéma utilisé.

² Ce tableau ne concerne pas les sociétés en liquidation qui doivent publier un rapport semestriel mais pour lesquelles les L.C.S.C. n'imposent pas la désignation d'un contrôleur légal tant que la liquidation n'est pas clôturée.

³ Schéma de compte de résultat optionnel de l'arrêté royal du 1er septembre 1986 relatif aux comptes annuels et consolidés des sociétés à portefeuille.

⁴ Circulaire D2/F/99/5 du 23 décembre 1999 adressée aux sociétés à portefeuille dont les titres sont inscrits au premier marché et au nouveau marché de la Bourse de Bruxelles.

3.1. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma général des comptes⁵

Tableau 4

	1999		2000	
	Nombre	%	Nombre	%
Chiffre d'affaires. ou équivalent	90	98 %	93	97 %
Résultat d'exploitation	83	90 %	91	95 %
Résultat financier	80	87 %	91	95 %
Résultat courant	86	93 %	95	99 %
Résultat exceptionnel	83	90 %	94	98 %
Résultat avant impôts	88	96 %	94	98 %
Résultat après impôts	92	100 %	96	100 %

Le résultat après impôts a été mentionné par l'ensemble des sociétés (de même qu'en 1999). Nous constatons aussi qu'en ce qui concerne le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant et le résultat exceptionnel, un net effort a été fourni (on passe de $\pm 90\%$ à 97%).

3.2. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma optionnel réservé aux sociétés à portefeuille

Tableau 5

	2000	
	Nbre	%
Résultat financier récurrent	23	96 %
Autre résultat récurrent	22	92 %
Résultat en capital	22	92 %
Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence	20	83 %
Résultat exceptionnel	21	88 %
Résultat avant impôts	24	100 %
Résultat après impôts	24	100 %

Il ressort de ce tableau que le schéma optionnel réservé aux sociétés à portefeuille correspond à un besoin réel (24 sociétés le reprennent) et que les rubriques prévues ont fait l'objet d'une utilisation élevée.

⁵ A l'exception des banques et autres cas particuliers (au nombre de 5).

4. Informations diverses

Certaines sociétés fournissent des données supplémentaires utiles pour l'information des investisseurs, telles la mention d'un rapport semestriel étendu, l'adresse Internet, les chiffres en euros et les données par action.

Tableau 6

	1998		1999		2000	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Mention d'un rapport semestriel étendu	14	11 %	12	10 %	31	25 %
Adresse internet	22	17 %	48	38 %	48	38 %
Chiffres en euros	n.v.	n.v.	93	74 %	103	82 %
Données par action	39	31 %	47	37 %	53	42 %

De ce tableau, il ressort que de plus en plus de sociétés communiquent leurs chiffres en euros. On constate également que le nombre de sociétés qui mettent leurs informations semestrielles à disposition du public sur Internet semble se stabiliser (après une nette augmentation l'année dernière).

Données relatives au Nouveau Marché⁶

Parmi les neuf sociétés actuellement cotées au Nouveau Marché, huit d'entre elles ont publié leur rapport semestriel dans les délais.

Le délai moyen de publication pour ces neuf sociétés a été de 88 jours (contre 78 jours en 1999).

Deux des neuf sociétés ont fait contrôler leurs chiffres par leur commissaire-reviseur avant publication.

-o0o-

⁶ Les sociétés admises sur ce marché doivent également publier un communiqué trimestriel.

Tableaux chronologiques des publications

1. Sociétés inscrites au premier marché et clôturant leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Cobepa	22/07/2000	Gevaert	09/09/2000
Monceau-Zolder	26/07/2000 ⁷	Omega Pharma	09/09/2000
Finoutremer	28/07/2000	Quick	09/09/2000
Solvay	28/07/2000	De Beukelaar	12/09/2000
Bekaert	29/07/2000	Cie Bois Sauvage	13/09/2000
Telindus Group	29/07/2000	Dexia	13/09/2000
UCB	29/07/2000	Compagnie Immobilière de Belgique	13/09/2000
Mobistar	02/08/2000	Mosane	13/09/2000
Bureau Van Dijk	11/08/2000	Photo Hall	13/09/2000
Brantano	22/08/2000	Almanij	14/09/2000
Agfa-Gevaert	25/08/2000	Ackermans & van Haaren	14/09/2000
BMT	26/08/2000	Belgolaise	14/09/2000
Punch International	26/08/2000	Miko	14/09/2000
IBA	31/08/2000	Moury Construct	14/09/2000
Fortis	31/08/2000	Solvac	14/09/2000
CMB	01/09/2000	Union Minière	14/09/2000
Deceuninck	01/09/2000	Agridec	15/09/2000
EVS	01/09/2000	Auximines	15/09/2000
Glaverbel	01/09/2000	Brederode	15/09/2000
Picanol	01/09/2000	Real Software	15/09/2000 ⁸
SAIT Stento	01/09/2000	Terbeke	15/09/2000
Systemat	01/09/2000	Catala	16/09/2000
Recticel	02/09/2000	Duvel	16/09/2000
Afrifina	05/09/2000	Engrais Rosier	16/09/2000
Arinso	05/09/2000	Fountain	16/09/2000
Remi Claeys	05/09/2000	GIMV	16/09/2000
LSG	06/09/2000	IRIS	16/09/2000
Financière de Tubize	07/09/2000	Koramic	16/09/2000
Financière d'Obourg	07/09/2000	Ontex	16/09/2000
Creyf's Group	07/09/2000	Saptec	16/09/2000
D'Ieteren	07/09/2000	Surongo	16/09/2000
Tessengerlo	07/09/2000	Berginvest	19/09/2000
PCB	07/09/2000	Spector	19/09/2000
Prominter	07/09/2000	VPK Packaging Group	19/09/2000
Sioen Industries	07/09/2000	Electrafina	20/09/2000
SIPEF	07/09/2000	GBL	20/09/2000
Texaf	07/09/2000	Kinapolis	20/09/2000
UCO Textiles	07/09/2000	Distrigaz	21/09/2000
Van de Velde	07/09/2000	Carestel	22/09/2000
Delhaize	08/09/2000	Corona-Lotus	22/09/2000
Ibel	08/09/2000	Electrabel	22/09/2000
KBC Bancassurance Holding	08/09/2000	Electrorail	22/09/2000
Barco	09/09/2000	CNP	22/09/2000 ⁹

⁷ A publié un communiqué rectificatif le 27/07/2000.

⁸ A publié un communiqué rectificatif le 19/10/2000.

⁹ A publié des comptes consolidés restreints le 22/07/2000.

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Mécaniver	22/09/2000	Atenor	28/09/2000
Sidro	22/09/2000	Beluga	28/09/2000
Spadel	22/09/2000	Cimescaut	28/09/2000
TrustCapital Partners	22/09/2000	Hamon	28/09/2000
Econocom Group	23/09/2000 ¹⁰	S.A.B.C.A.	28/09/2000
Floridienne	23/09/2000	Deficom Group	29/09/2000
Nord-Sumatra	23/09/2000	Mitiska	29/09/2000
Socfin	23/09/2000	Pinguin	29/09/2000
Tractebel	23/09/2000	Unies de Porphyre	29/09/2000
Accentis	26/09/2000	Anderlues	30/09/2000
CFE	26/09/2000	Société Belge des Bétons	30/09/2000 ¹¹
City Hotels	26/09/2000	Campine	30/09/2000
CO.BR.HA	26/09/2000	Petrofina	30/09/2000
Roularta Media Group	26/09/2000	Sofina	30/09/2000
Henex	26/09/2000	Ariane II	12/10/2000

2. Sociétés inscrites au premier marché et ne clôturant pas leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Clôture semestre	Date publication
Dolmen	30/09/1999	23/12/1999
Colruyt	30/09/1999	07/01/2000
Neuhaus	31/12/1999	12/02/2000
Concentra (anc. Imperial Invest)	31/12/1999	18/02/2000
Resilux	31/12/1999	16/03/2000
Glaces de Charleroi	31/03/2000	17/06/2000
Associated Weavers	31/05/2000	30/06/2000
Glaces de Moustier	30/04/2000	04/07/2000
GIB	31/07/2000	28/09/2000

3. Sociétés inscrites au Nouveau Marché

Nom société	Clôture semestre	Date publication
Bluegate	31/03/2000	08/06/2000
Parc Paradisio	30/04/2000	29/07/2000
Ibt	30/06/2000	16/09/2000
Best of Internet	30/06/2000	29/09/2000
Fardis	30/06/2000	29/09/2000
Thema Vision Group	30/06/2000	29/09/2000
Fidelity Net	30/06/2000	30/09/2000
Link Software	30/06/2000	30/09/2000
VMS-Keytrade	30/06/2000	03/10/2000

-oOo-

¹⁰ A publié des résultats provisoires le 27/07/2000.

¹¹ A publié un communiqué rectificatif le 03/10/2000.

Etudes publiées

1. Les communiqués semestriels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1997)
2. Le tableau de flux de trésorerie ou de financement : un examen comparatif de l'information donnée par les entreprises cotées à terme (février 1998)
3. La publication de données spécifiquement destinées aux investisseurs par les sociétés cotées au marché à terme (mars 1998)
4. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1998)
5. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de “corporate governance” dans les rapports annuels 1997 (octobre 1998)
6. Les communiqués semestriels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1998)
7. Quelle transparence pour le portefeuille-titres (janvier 1999)
8. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1999)
9. Règles d'évaluation (juillet 1999)
10. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de “corporate governance” dans les rapports annuels 1998 (novembre 1999)
11. La publication de données spécialement destinées aux investisseurs par les sociétés belges cotées au premier marché (décembre 1999)
12. Les communiqués semestriels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1999)
13. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au nouveau marché (juillet 2000).

Des exemplaires supplémentaires des études publiées, disponibles dans les deux langues nationales, peuvent être obtenus par écrit ou par fax auprès du Service Documentation de la CBF (Mme G. Malcorps) au prix de BEF 150 par étude. Ces textes sont également disponibles sur le site de la Commission (adresse : <http://www.cbf.be>).

CBF / DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS
AVENUE LOUISE 99
1050 BRUXELLES
FAX : 02/535.23.23
